

**Compte-rendu de la réunion des Référents de proximité
Disney Village
30 janvier 2025**

**Début de réunion : 14 h 00
Fin de réunion : 15 h 30**

Liste des Référents de proximité :



Représentants de la Direction :

Chef d'établissement
Responsable relatif



1. Points d'information du Chef d'établissement

Le Chef d'établissement a informé les Référents de proximité de la fin des travaux du sol de la cuisine du West Wild Show qui ont été engagés à la suite d'un courrier de la CRAMIF.

Par ailleurs, il a été réalisée une présentation aux Référents de proximité par le Chef d'Établissement sur la transformation du Disney Village et les étapes prévisionnelles restantes avant la fin des travaux.

2. Point sur l'actualité sociale

- Depuis le **1er janvier et jusqu'au 31 mars 2025**, les Cast Members peuvent souscrire au régime optionnel (26,20 euros par mois) de notre mutuel AG2R en complétant le formulaire dédié dans Peopleask et/ou à la surcomplémentaire (4,33 euros par mois) auprès de l'AG2R (cg.disney@ag2rlamondiale.fr).

Pour consulter la liste des garanties proposées par les différents types de couverture (régime de base, régime optionnel et surcomplémentaire), rendez-vous sur le site AG2R La Mondiale : <https://espace-client.ag2rlamondiale.fr/accueil/>.

- Début des négociations de l'accord intéressement : **30 janvier, 13 février et 27 février 2025.**

L'intéressement est un dispositif facultatif permettant de verser un complément de rémunération en s'appuyant sur la réalisation d'objectifs collectifs tant financiers (résultat d'exploitation) que qualitatifs (taux de satisfaction liée à l'interaction entre nos visiteurs et les Cast Members). Il vise à associer les Cast Members à la performance de l'entreprise, en redistribuant collectivement une partie des fruits de la croissance.

- **Février 2025** : Projections pour les Cast Members et proches de "Captain America : Brave New world" (Discoveryland Theater).
- **23 février au 1er mars 2025** : Semaine Global Recognition Week dédiée à la reconnaissance de tous les Cast Members. L'occasion de mettre à l'honneur les équipes et les Cast Members qui se sont démarqués durant l'année écoulée.

- **Nuit du 26 au 27 février 2025** : Night Shift Celebration - L'évènement de reconnaissance pour les personnes travaillant de nuit aura lieu à Videopolis Théâtre, Hyperion. Cet évènement nocturne est devenu un rendez-vous incontournable pour les équipes de nuit qui apprécient de se retrouver pour partager un moment de convivialité.

3. Points sur les effectifs

La Responsable relations sociales a transmis les dernières données relatives aux effectifs :

Disney Village					
ED					
	31/10/2024	31/10/2024	31/10/2024	31/10/2024	
	CDD	CDD	CDI	CDI	Grand Total
	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	
CAD			10	16	26
AMA			8	24	32
AMN	1		32	66	99
NCA	24	21	214	266	525
TOTAL	25	21	264	372	682

	AMN	NCA	NCA	
Dont Alternants	Féminin	Féminin	Masculin	Total
Apprenti	1	2	3	6
Total	1	2	3	6

4. Echanges sur les réclamations remontées par les Référénts de proximité en application de l'accord CSE selon les thématiques & sous rubriques identifiées

➤ DIVERS : Parking V2

Les Référénts de proximité ont demandé au Chef d'établissement un renfort des mesures de sécurité sur le parking V2. Il a été indiqué par la Direction SP2S que le parking est équipé d'un système de vidéo-surveillance et que nos équipes de sécurité interne effectuent des rondes régulières sur ce lieu. De plus, un binôme cynotechnique est présent chaque jour depuis le 10 janvier dernier de 14h00 à 00h00, assurant une présence visible à l'entrée du parking (côté accès principal) et effectuant des rondes à partir de 18h00, renforcées par des passages fréquents des équipes de sécurité internes et externes.

➤ DIVERS : Salle de Pause

Les Référénts de proximité ont interrogé le Chef d'établissement sur l'existence ou non de projet de réhabilitation des salles de pause (breakroom). Le Chef d'établissement a indiqué que le projet était toujours à l'étude. A date il faut encore finaliser de nombreux points : identifier des solutions d'optimisation de l'espace, évaluer le coût.. Toutefois, un rappel des règles d'utilisation sera fait pour permettre à chacun d'utiliser et profiter de l'espace dans de bonnes conditions.

Certaines réclamations n'ont pas pu être traitées formellement car elles relevaient du niveau central. Il a toutefois été indiqué que pour le repos compensateur de remplacement, les Cast Members peuvent prendre les heures acquises dans un délai de 6 mois à compter de l'affichage sur le bulletin de paie. Au-delà de 6 mois les heures sont payées ou sont prolongées de 6 mois sur demande écrite.

La prochain [REDACTED] ité aura lieu

Les éventuelles réclamations devront parvenir au Chef d'établissement
au plus tard le 3 mars 2025.

Fin 15h30